

[DOSSIER DE PRESSE]

PRIX INTERDÉPARTEMENTAL INNOVATION URBAINE 2020

[MARDI 15 DÉC. • LA SEINE MUSICALE]
BOULOGNE-BILLANCOURT

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Justine MAUCOTEL - Tél. : 01 47 29 32 32 - jmaucotel@hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU - Tél : 01 39 07 78 41 - abailleau@yvelines.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine



www.hauts-de-seine.fr

www.yvelines.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	2
----------------------------	---

Les 7 projets lauréats

Les lauréats dans la catégorie : Innovations architecturales, paysagères et environnementales

La Ville de Châtenay-Malabry : complexe scolaire « La Vallée »	3
La ville d'Issy-les-Moulineaux : La Serre	4
La ville de Poissy : La maison de fer	5
La ville de Neuilly-sur-Seine : Les « ALLÉES de Neuilly »	6

Les lauréats dans la catégorie : Innovations programmatiques et fonctionnelles

La ville de Choisiel : Auberge des Trois Hameaux « Multiservices »	7
La ville de Meudon : École et accueil de loisirs « La Ruche »	8

Le lauréat dans la catégorie : Innovations partenariales et collaboratives

La communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise : Hubs Multiservices	9
--	---



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 15 décembre 2020

CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES PRIX INTERDÉPARTEMENTAL DE L'INNOVATION URBAINE

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, ont remis les trophées du Prix interdépartemental de l'innovation aux communes et collectivités alto-séquanaises et yvelinoises lauréates, à La Seine Musicale, à Boulogne-Billancourt en présence des maires des communes de Chatenay-Malabry, Choisel, Issy-les-Moulineaux, Poissy, Meudon, Neuilly-sur-Seine, et du président de la communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise.

Depuis 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont mis en place **une stratégie d'innovation urbaine** pour faire émerger des projets innovants et positionner l'Ouest francilien comme territoire leader de la ville de demain.



Le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine récompense des communes innovantes des Hauts-de-Seine et des Yvelines et les encourage à trouver des solutions à de nombreux défis : sociaux, économiques, environnementaux. Face à la crise sanitaire, ces innovations ont une place primordiale pour améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants.

Cette année, **7 collectivités des Hauts-de-Seine et des Yvelines** ont reçu le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine : **Chatenay-Malabry, Choisel, Issy-les-Moulineaux, Poissy, Meudon, Neuilly-sur-Seine, et la communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise.**

Ce prix récompense **les collectivités de l'Ouest francilien** qui innovent dans la production de la ville dans l'un des domaines suivants :

- **Innovations urbaines architecturales, paysagères et environnementales** – Des projets d'une grande qualité esthétique et en matière de forme urbaine ; des projets exemplaires en terme de performance environnementale ou pour lesquels une attention particulière est portée l'amélioration et la diversification du patrimoine bâti et naturel.
- **Innovations urbaines programmatiques et fonctionnelles** – Des projets dont les équipements et les fonctions urbaines sont adaptés aux évolutions sociales, économiques et d'usages de la ville et favorisent la mixité fonctionnelle et l'adaptabilité du projet dans le temps.
- **Innovations urbaines partenariales et collaboratives** – Des projets dont les modalités de conception et de gouvernance sont originales et efficaces, en prenant en compte les besoins des habitants, usagers et salariés.

LES 7 PROJETS LAURÉATS

Les lauréats dans la catégorie : Innovations architecturales, paysagères et environnementales

Châtenay-Malabry - complexe scolaire « LaVallée »

LaVallée est un projet **unique et innovant** qui se trouve sur l'ancien site de l'école centrale. Ce nouveau complexe scolaire sera non seulement un équipement structurant au bénéfice des futurs habitants, ainsi qu'une vitrine du projet en matière d'innovation **en faveur de l'architecture bioclimatique et des constructions bas carbone**. Un projet qui prend soin de l'environnement, de la qualité de vie de ses résidents et de ses visiteurs.

Un projet à caractère innovant

Ce projet porte une attention particulière sur **l'impact environnemental et la recyclabilité et la réemployabilité** des composantes du bâtiment. Par ailleurs, trois techniques constructives alternatives sont mises en œuvre : le béton de chaux « sec » recyclé pour les façades ; une ossature bois remplie de terre-chanvre de provenance locale pour les cloisons intérieures ; un lissage en terre crue locale des planchers en bois pour le confort acoustique et thermique.

Les acteurs du projet s'engagent dans une démarche de partage d'expérience pour permettre la diffusion et la démocratisation des modes constructifs alternatifs à travers l'analyse technique, réglementaire et sociologique des freins à leur développement.

Ce complexe scolaire sera composé **de 8 classes maternelles, 11 classes élémentaires, une bibliothèque, des salles informatique et plurivalentes, un espace restauration et une cuisine centrale (2500 repas par jour), un accueil de loisirs maternel et élémentaire, un espace sportif mutualisé.**



La maîtrise d'œuvre est **la Ville de Châtenay-Malabry**, le coût de l'opération s'élève à un montant total de **18,5 millions d'euros**.

Les travaux débuteront **en janvier 2021**, et s'achèveront **en avril 2023**.

Issy-les-Moulineaux - « La Serre »

Situé dans la ZAC Léon Blum, le projet « La Serre », conçu par la célèbre agence d'architecture néerlandaise MVRDV co-fondée par Winy Maas, place la nature et l'habitant au cœur du bâti. Véritable oasis urbaine, ce « village vertical » se compose **de logements et commerces insérés dans une serre ouverte intégrant plus de 3 000 m² de terrasses et jardins**. Particulièrement performante d'un point de vue environnemental, cette construction propose une nouvelle typologie urbaine hybride et végétalisée.

Un projet à caractère innovant

Chaque logement disposera d'un espace extérieur, plus de 25 % de la surface habitable du bâtiment est consacrée aux terrasses et balcons pour une moyenne de **8 m² d'espace extérieur par habitant**.



Un parcours collectif pour relier les différents espaces extérieurs du bâtiment, contribuant à renforcer le lien et les échanges entre les habitants afin de favoriser le bien vivre ensemble.

La Serre renverse les codes de l'habitat traditionnel pour intégrer la nature en ville grâce à une végétalisation adaptée. Elle est composée d'espèces indigènes : un « jardin vertical » en façade, pergola ornée de plantes grimpantes comme la vigne ; des « jardins luxuriants » ; un jardin cultivé et partagé sur la toiture terrasse.

© Futur bâtiment « La Serre » de la ZAC Léon Blum @MVR

L'utilisation de **matériaux durables biosourcés et bas carbone a été privilégié** afin de protéger **la faune urbaine et la biodiversité**.

La Serre intégrera un immeuble de 18 niveaux (50 mètres), 12 900 m² de surface de plancher, 210 logements dont 30 % de logements sociaux, et 2 commerces en rez-de-chaussée (500 m²).

L'aménageur de la ZAC est **la SPL Seine Ouest Aménagement**. Le projet sera livré **en 2023**.

Poissy - La Maison de Fer

L'inscription de la Maison de Fer dans le parcours touristique culturel urbain de Poissy permet à la Ville de valoriser **ce patrimoine historique du XIX^e siècle**. Sa rénovation garantit la stabilité et la pérennité de l'édifice, qui accueille **un centre d'interprétation du patrimoine et un espace muséographique** dédié à la valorisation du territoire.

Un projet à caractère innovant

Une technique de construction innovante : la structure, les murs et la toiture sont entièrement faits de métal par un **système de construction par tôles embouties**, breveté par l'ingénieur belge Joseph Danly.

La reconstruction de ce monument du XIX^e siècle intègre les normes environnementales, de sécurité et d'accessibilité actuelles en utilisant une technique innovante : l'édification d'une structure moderne en poteaux poutre béton enveloppée par la structure originale préservée.

Ce chantier de reconstruction fait appel à des apprentis, pour transmettre le savoir-faire technique industriel et artisanal des métiers de la métallerie.

Cette rénovation favorise une meilleure appropriation du patrimoine par l'ensemble des habitants, améliore l'accueil des visiteurs extérieurs et mobilise l'ensemble des agents de la ville autour des grands enjeux liés à la valorisation du patrimoine.

La maîtrise d'ouvrage est la **Ville de Poissy**, le coût total de l'opération s'élève à **3,5 millions d'euros**. La Maison de Fer a rouvert ses portes après deux ans de travaux à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2020.



© La Maison de Fer @ Ville de Poissy

Neuilly-sur-Seine - « Allées de Neuilly »

Les contre-allées de l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine se transforment pour permettre une reconquête urbaine, paysagère et humaine. Le projet des Allées de Neuilly ambitionne de transformer l'avenue en **un boulevard urbain au haut potentiel paysager et environnemental grâce à la création de 20 000 m² de surfaces végétalisées, de traversées piétonnes ainsi que de cheminements dédiés aux mobilités douces.**

Un projet à caractère innovant

Ce projet vise la transformation des contre-allées en 10 hectares d'espaces publics partagés, végétalisés et apaisés grâce au passage de **8 % à 60 % d'espace piéton et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle.** Par ailleurs, cette requalification s'axe sur l'augmentation de la biodiversité et de la végétalisation des contre-allées de l'avenue grâce à la plantation de **184 arbres, de 70 000 arbustes et de 20 000 plantes vivaces.** Une place centrale est accordée à la nature en ville pour **lutter contre la pollution de l'air, contre les îlots de chaleurs urbains et contre la pollution des eaux en surface en déviant les eaux pluviales vers les espaces verts nouvellement créés.**

Elle renforce l'attractivité économique et résidentielle et le rayonnement international de l'avenue en améliorant la liaison avec la Porte Maillot, le Pont de Neuilly et La Défense.

La ville de Neuilly souhaite intégrer **20 « Folies »** qui participeront à l'animation de l'avenue, il s'agit d'édifices à mi-chemin entre l'architecture et l'art. L'occasion de mettre en avant les enjeux et les ambitions de notre époque à travers le patrimoine contemporain.

La maîtrise d'ouvrage est la **Ville de Neuilly-sur-Seine**, le coût des travaux s'élève à **58,6 millions d'euros.**

La première phase s'est achevée à **l'été 2020**, les travaux se termineront **en 2024.**



© « Allées de Neuilly » @ Ville de Neuilly-sur-Seine/Rémi Poulverel

Les lauréats dans la catégorie : Innovations programmatiques et fonctionnelles

Choisel - Auberge des Trois Hameaux « multiservices »

L'auberge de Choisel, réhabilitée dans le cadre du programme de revitalisation de centre-bourg, prévoit l'installation de plusieurs services, **d'un espace restauration et d'hébergements**. Située au cœur du village de Choisel, cette auberge « multiservice » **redynamise la commune** en devenant un lieu central de rencontre des habitants des trois hameaux qui la constituent.

Un projet à caractère innovant

Ce projet a une vocation économique puisqu'il est **source d'emploi (2 à 3 salariés prévus)**, et il est seul établissement commercial de la commune qui s'approvisionnera auprès de **producteurs locaux**

La préservation du patrimoine bâti de la commune avec l'implication de l'Architecte des Bâtiments de France de Versailles et les conseils des techniciens du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR-HVC) : une réhabilitation qui s'intègre dans le périmètre sauvegardé de l'église Saint Jean-Baptiste, au cœur du village.

Ce projet s'est appuyé sur une étude d'opportunité réalisée par le cabinet de conseil BGE pour en apprécier sa viabilité économique et l'attente des habitants du village et des communes avoisinantes ; et accompagné par le pôle économique du PNR-HVC.

L'auberge est située au cœur de la vallée de Chevreuse, sur l'axe de la Veloscénie qui relie Paris au Mont Saint-Michel, qui vient compléter la notoriété de Choisel, lieu d'accueil de personnalités illustres comme l'écrivain Michel Tournier ou l'actrice Ingrid Bergman. Le Château de Breteuil, situé sur le territoire communal, bénéficiera du charme de cette Auberge et confortera son attractivité.



La maîtrise d'ouvrage est la **Commune de Choisel**. Le montant des travaux s'élève à **650 000 euros**.

Les travaux de rénovation et d'aménagement ont débuté en **octobre 2019**, et se sont achevés en **septembre 2020**.

Meudon - école et accueil de loisirs « La Ruche »

Au sein de l'éco-quartier de la Pointe de Trivaux, en cours de construction à Meudon-la-Forêt, « La Ruche » est **un ensemble d'équipements publics orientés vers l'enfance, la pédagogie et le jeu ouvert à tous les Meudonnais**. En faisant appel aux codes architecturaux du quartier (pierre blanche et bois), le projet offre un complexe d'espaces modulables reliés entre eux par un enchaînement de cours et jardins intérieurs, laissant une large place au végétal.

Un projet à caractère innovant

La Ruche se compose d'un complexe de **2 200 m²** d'équipements publics organisés autour d'un cœur d'îlot ouvert protégé et enveloppé dans un écrin végétal.

Le projet est scindé en deux bâtiments affirmant une dualité urbaine et programmatique, tout en se faisant écho par leur volumétrie et leurs fonctionnalités complémentaires.

Il s'agit d'un regroupement de six entités fonctionnelles dédiées à l'enfance et la jeunesse dans un souci de mutualisation des usages et de gestion optimisée : **une école maternelle, un centre de loisirs, une ludothèque avec une salle de jeux vidéo, une bibliothèque, un restaurant scolaire, une cour de récréation plantée et un jardin pédagogique avec un potager**.

Les espaces sont modulables grâce au mobilier posé sur roulettes à l'intérieur et à l'aménagement de points de passage sécurisés entre l'école, le centre de loisirs et la ludothèque à l'extérieur.



La maîtrise d'ouvrage est **la Ville de Meudon**, le montant des travaux s'élève à **11 millions d'euros**.

Les travaux se sont terminés le 7 juillet 2020, pour une ouverture au public le 15 septembre 2020.

© La ruche Nicolas Fagot Studio

Le lauréat dans la catégorie : Innovations partenariales et collaboratives

Grand Paris Seine & Oise - « Hubs multiservices »

Afin d'accompagner l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie, la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine & Oise va recouvrir le territoire de 77 « hubs multiservices » pour rendre **les trajets plus pratiques, plus rapides, plus écologiques et plus économiques**. Ce réseau de plateformes physiques proposera une offre d'interconnexion multimodale (bus, covoiturage, train, transport à la demande, piéton ou vélo) associée à des services de la vie quotidienne (paniers frais, dépôts de pain, relais colis, coworking, foodtrucks...).

Un projet à caractère innovant

Le déploiement des « hubs multiservices » se fait de façon évolutive et progressive sur le territoire : participation active d'un panel citoyen représentatif des habitants et actifs du territoire pour être en phase avec les attentes des habitants et pour s'appuyer sur un modèle économique viable sur le volet du développement des services de proximité.

Cette démarche est réalisée en étroite association avec **Ile-de-France Mobilité et des partenaires institutionnels de la communauté urbaine tels que le Département des Yvelines, l'ADEME, et la Région Ile-de-France**.

Le Hubs multiservices se compose de **77 hubs au total de cinq types différents (hubs quartier de gare, hubs urbains, hubs économiques, hubs express ou autoroutiers, hubs ruraux), 20 hubs en phase expérimentale pendant 1 an, 1 projet pilote de tiers-lieu rural**.

La maîtrise d'ouvrage est **la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine & Oise**. Le montant des travaux s'élève à **4 millions d'euros**. Les 77 hubs seront livrés en 2024.

